

FEUILLE D'AUDIANCE ET DE JUGEMENT

Handwritten in red ink: "NF" and "266" inside a circle.

Nous soussigné DE KAN.J.

siégeant comme Juge de Police en audience publique à KIGALI  
le sixième jour du mois de mars 1960

en cause du nommé RWIGIMBA, fils de Munyangeye(+) et de Nyiramfubuke(ev)  
originaire de Rukingo, chefferie Buhoma-Rwankeri, territoire Ruhengeri, et y  
résidant, mututsi des abanyiginya, cantonnier, marié à Niyiga, 5 enfants.-

prévenu d'avoir été trouvé à Kibwa le 6 mars 1960- sans être muni de ses  
papiers d'identité, faite prévue et punie par l'ONU n° 221/122 du 21 mai 1958

Ruhengeri



Le prévenu est présent il comparait volontairement  
Nous avons entendu successivement et sous la foi du serment le nommé  
RWIGIMBA qui nous a déclaré

Q.- Avez-vous un livret d'identité?

R.- Non.

Q.- Pourquoi n'en avez vous pas un?

R.- J'ai eu mais je l'ai égaré depuis longtemps.

Nous avons entendu ensuite le prévenu en ses dires et moyens de défense par  
lui-même. Le système de défense consiste à dire qu'il a perdu ses papiers d'  
identité depuis longtemps et qu'il achètera un autre livret chez le s/chef.

- Attendu qu'il résulte des débats de l'audience que le prévenu reconnaît les  
faits mis à sa charge.

- Attendu qu'il y a lieu de contrôler les mouvements de personnes ~~et~~

Vu l'ONU n° 221/122 du 21 mai 1958

Le condamnons du chef des avoir été trouvé sans être muni de ses pièces d'identité.

soit en total à 7 jours de servitude pénale principale, à une amende de  
~~sept cents~~ deux cents francs, ou en cas de non-paiement de cette amende dans  
le délai de sept jours à sept jours de servitude pénale subsidiaire.

Aux frais du procès s'élevant à vingt et un francs, ou en cas de non-  
paiement de ces frais dans le délai de sept jours, à deux jours de  
contrainte par corps.

Ainsi jugé et prononcé en audience publique à KIGALI  
le sixième jour du mois de mars 1960

LE JUGE DE POLICE  
DE KAN.J.

Handwritten signature in blue ink.

Audience	8
Jugement	13
Total	<u>21</u>

21 francs.